

# Table des matières

## Avant-propos

5

Olivier GOUT et Stéphanie PORCHY-SIMON

## PREMIÈRE PARTIE. LES QUESTIONS COMMUNES

### TITRE 1. LA NATURE DE LA RESPONSABILITÉ

<b>Chapitre 1. La nature de la responsabilité</b>	19
Rapport de synthèse – Cristina CORGAS-BERNARD, Cédric COULON	19
I. L'application traditionnelle du droit commun de la responsabilité	20
A) La primauté de la responsabilité contractuelle	21
B) La complémentarité de la responsabilité délictuelle	23
II. L'adaptation du droit commun au profit d'une nature hybride	25
A) Une responsabilité élargie	26
B) Une responsabilité unifiée	28
<b>Chapitre 2. La nature de la responsabilité</b>	33
Rapport Français – Ingrid MARIA	33
I. L'alternative délictuelle/contractuelle : une impasse	34
A) Les tentatives de rationalisation	34
B) L'échec de la rationalisation	36
II. Une alternative à dépasser : vers un fondement unique	38
A) Un dépassement à envisager	38
B) Un dépassement pour quelle responsabilité ?	41
<b>Chapitre 3. La nature de la responsabilité</b>	45
Rapport italien – Noah VARDI	45
I. Nature de la responsabilité et sa discipline normative	45
A) La responsabilité contractuelle	45
B) La responsabilité délictuelle	47
C) La responsabilité disciplinaire et la responsabilité pénale	48
D) La responsabilité pour délit administratif	48
II. La preuve et la prescription	48
<b>Chapitre 4 . La nature de la responsabilité</b>	51
Rapport espagnol – Ricardo PAZOS	51
I. La nature de la responsabilité	51
A) Les avocats	51
B) Les avoués	52

C) Les notaires	53
D) Les conservateurs des hypothèques et les greffiers du registre du commerce	54
II. La responsabilité disciplinaire et la responsabilité civile	55
III. Les implications de la nature de la responsabilité	56

## **Chapitre 5. La nature de la responsabilité** 59

Rapport allemand – Jonas KNETSCH	59
Introduction	59
I. La responsabilité civile de l’avocat fondée sur le contrat de prestation de service	60
II. La responsabilité professionnelle du notaire rattachée à la responsabilité du fonctionnaire	62
III. La responsabilité de l’État pour manquement de l’huissier de justice à ses obligations professionnelles	64

## **Chapitre 6. La nature de la responsabilité** 65

Rapport anglais – Simon TAYLOR	65
Introduction	65
I. La nature de la responsabilité du <i>solicitor</i>	66
A) La nature de la responsabilité du <i>solicitor</i> vis-à-vis de son client	67
1) Responsabilité contractuelle	67
2) Responsabilité fondée sur le rapport de confiance entre l’avocat et son client ( <i>duciary duty</i> )	67
3) Responsabilité délictuelle ( <i>duties in tort</i> )	68
B) La responsabilité du <i>solicitor</i> envers des tiers	68
II. La nature de la responsabilité du <i>barrister</i>	70
A) La responsabilité envers le client	70
1) Absence de responsabilité contractuelle	70
2) Responsabilité délictuelle ( <i>liability in tort</i> )	71
B) Responsabilité envers les tiers	71
Conclusion	71

## **TITRE 2. LE DEVOIR DE CONSEILS ET LES AUTRES OBLIGATIONS**

### **Chapitre 1. Le devoir de conseil et les autres obligations** 75

Rapport de synthèse – Eric SAVAUX et Rose-Noëlle SCHÜTZ	75
I. Les devoirs et obligations pouvant fonder la responsabilité des professionnels du droit	77
A) Source et nature des obligations	78
B) Contenu et portée des obligations	81
II. La responsabilité des professionnels découlant de la violation des devoirs et obligations	85
A) Les questions de preuve	85
B) Le fond du droit	87

### **Chapitre 2. Le devoir de conseil et les autres obligations** 89

Rapport français – Geneviève PIGNARRE	89
I. Identification de l’obligation d’information et de conseil	91
A) Contenu de l’obligation d’information et de conseil	93
B) Étendue de l’obligation d’information et de conseil	96

II. Modalités de mise en œuvre de l'obligation d'information et de conseil	103
A) Constantes : Détermination des règles de preuve	103
B) Variables : Détermination de l'objet de la preuve en fonction de l'intensité de l'engagement d'informer et conseiller	106
C) À quel type de responsabilité (contractuelle ou extracontractuelle) la violation de ces obligations donne-t-elle lieu ?	109
1) Nature de la responsabilité du professionnel qui manque à son obligation de renseignements	110
2) Vers une responsabilité professionnelle autonome pour manquement au devoir de conseil ?	113
<b>Chapitre 3. Le devoir de conseil et les autres obligations</b>	115
Rapport italien – Vincenzo ZENO-ZENCOVICH	115
I. Introduction	115
II. Le lien de causalité	115
III. La non présentation de l'appel	116
IV. La non-interruption de la prescription	116
V. Le rapport avocat/client et les effets sur la responsabilité du premier	117
VI. Le devoir de conseil	117
VII. Le contrôle sur les choix procéduraux de l'avocat	118
VIII. Le rapport entre responsabilité et assurance	118
<b>Chapitre 4. Le devoir de conseil et les autres obligations</b>	119
Rapport espagnol – Ricardo PAZOS	119
I. Les professionnels concernés	119
A) Les avocats	119
B) Les avoués	121
C) Les notaires	122
D) Les conservateurs des hypothèques et les greffiers du registre du commerce	123
E) Les juges	123
II. L'accomplissement des formalités	124
III. La charge de la preuve	125
<b>Chapitre 5. Le devoir de conseil et les autres obligations</b>	129
Rapport allemand – Oliver BERG	129
I. L'avocat	131
II. Le notaire	132
<b>Chapitre 6. Le devoir de conseil et les autres obligations</b>	135
Rapport anglais – Simon TAYLOR	135
Introduction	135
I. Les obligations du <i>solicitor</i>	135
II. Les obligations du <i>barrister</i>	136
III. L'abandon de l'immunité de l'avocat relative aux fautes commises lors de et en préparation de l'audience	136
IV. Les obligations générales de conseil et de diligence	136

## TITRE 3. LES PRÉJUDICES RÉPARABLES

<b>Chapitre 1. Les préjudices réparables</b>	141
Rapport de synthèse – Patrice JOURDAIN	141
I. Les chefs de préjudices réparables	142
A) Préjudices patrimoniaux	142
B) Préjudice extrapatrimonial	143
C) Perte d'une chance	145
II. L'exigence de certitude du préjudice	146
A) Application à la perte d'une chance	146
B) Application à travers la subsidiarité de la responsabilité des professionnels	147
C) Application aux dettes de restitution nées de l'anéantissement d'un acte imputable à un professionnel	149
 <b>Chapitre 2. Les préjudices réparables</b>	 151
Rapport français – Gwenaëlle DURAND-PASQUIER	151
I. Une conception large induite de l'interprétation libérale de la notion de préjudice	152
A) La réparation des préjudices patrimoniaux ou économiques	153
B) La réparation des préjudices moraux ou extrapatrimoniaux	153
C) La réparation de la perte de chance	154
II. Des restrictions induites de la condition de certitude du préjudice	156
A) Certitude du préjudice et mesure de la réparation de la perte de chance	156
B) Certitude du préjudice et voie de recours ou maintien d'une créance contre un tiers	158
C) Certitude du préjudice et obligation de restitution suite à l'anéantissement d'un acte	160
 <b>Chapitre 3. Les préjudices réparables</b>	 161
Rapport italien – Noah VARDI	161
I. Les préjudices réparables	161
II. Lien de causalité, certitude et perte de chance, réparation	162
 <b>Chapitre 4. Les préjudices réparables</b>	 165
Rapport allemand – Jonas KNETSCH	165
I. Une réparation cantonnée au préjudice patrimonial (Vermögensschaden)	166
II. L'exclusion de la perte de chance	168
III. Un encadrement strict des limitations de responsabilité	169
 <b>Chapitre 5. Les préjudices réparables</b>	 171
Rapport anglais – Stathis BANAKAS	171
I. Préjudices patrimoniaux ou économiques réparables en cas de manquement aux obligations du professionnel	171
II. Préjudice moral	173
III. Perte de chance	175
IV. La responsabilité du professionnel du droit est-elle subsidiaire ?	177
V. Dommages et intérêts non compensatoires	177
A) Dommages-intérêts symboliques ( <i>nominal damages</i> )	177
B) Dommages-intérêts punitifs ( <i>exemplary/punitive damages</i> )	178

## TITRE 4. LES GARANTIES DE L'INDEMNISATION

<b>Chapitre 1. Les garanties de l'indemnisation</b>	181
Rapport de synthèse – Fabrice LEDUC	181
I. L'INDEMNISATION : l'assurance de responsabilité professionnelle	182
A) Les caractères de l'assurance de responsabilité des professionnels du droit	182
B) La mise en œuvre de l'assurance de responsabilité des professionnels du droit	186
II. Les garanties additionnelles casuelles	□

## DEUXIÈME PARTIE. LES RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES

### TITRE 1. LA RESPONSABILITÉ DU MAGISTRAT

<b>Chapitre 1. La responsabilité du magistrat</b>	233
Rapport de synthèse – Olivier GOUT	233
I. Les faits des magistrats susceptibles d'ouvrir une action en réparation	236
A) Les systèmes posant un principe d'immunité pour les dommages causés par les magistrats	236
B) Les systèmes posant un principe de responsabilité pour les dommages causés par la faute des magistrats	237
II. La mise en œuvre de la responsabilité du fait d'un magistrat	239
A) La responsabilité de l'État	239
B) La responsabilité personnelle du magistrat <i>via</i> l'action récursoire de l'État	241
 <b>Chapitre 2. La responsabilité du magistrat</b>	 243
Rapport Français – Sophie HOCQUET-BERG	243
I. La responsabilité personnelle du magistrat	245
A) L'obligation de répondre de ses actes sur le plan pénal	245
B) L'obligation de répondre de ses actes sur le plan disciplinaire	246
C) L'obligation de répondre de ses actes sur le plan civil	248
II. La responsabilité de l'État du fait du magistrat	250
A) Le régime de droit commun	251
B) Les régimes spéciaux	253
 <b>Chapitre 3. La responsabilité du magistrat</b>	 257
Rapport belge – Bernard DUBUISSON, Thomas MALENGREAU	257
I. Une condition préalable pour les actes juridictionnels	259
II. L'appréciation de la faute du magistrat à travers l'application du droit commun	264
 <b>Chapitre 4. La responsabilité du magistrat</b>	 271
Rapport italien – Valerio FORTI	271
I. Les règles substantielles	273
II. Les règles procédurales	274
 <b>Chapitre 5. La responsabilité du magistrat</b>	 277
Rapport espagnol – Javier LETE	277
 <b>Chapitre 6. La responsabilité du magistrat</b>	 283
Rapport Allemand – Oliver BERG	283
I. Responsabilité personnelle	283
A) Fautes en rapport avec un jugement	283
1) Privilège d'irresponsabilité	283
2) Limites du privilège	285
B) Fautes sans rapport avec un jugement	285
II. Responsabilité de l'État	286
A) Responsabilité par substitution	286
B) Responsabilité directe pour les délais excessifs	286

<b>Chapitre 7. La responsabilité du magistrat</b>	289
Rapport anglais – Simon TAYLOR	289
I. La responsabilité civile du juge	289
A) L’immunité de poursuite pour le juge qui agit dans le cadre de la compétence de la cour	290
B) La responsabilité du juge lorsqu’il agit en dehors de la compétence de la cour	291
1) Les juges des cours supérieures	291
2) Les juridictions inférieures	291
a) <i>La Magistrates Court</i>	291
b) <i>Les autres juges des cours inférieures</i>	292
II. La responsabilité disciplinaire	292
III. La responsabilité de l’État en cas d’erreur du juge	293

## TITRE 2. LA RESPONSABILITÉ DES AUTRES PROFESSIONS

<b>Chapitre 1. La responsabilité de l’expert judiciaire</b>	297
Rapport Belge – Bertrand DE CONINCK	297
I. La nature de la responsabilité	297
II. L’obligation de conseil et son étendue	301
III. Les préjudices indemnisables	301
IV. L’assurance de la responsabilité de l’expert judiciaire	304
<b>Chapitre 2. La responsabilité des avocats</b>	307
Rapport belge – Vincent CALLEWAERT	307
I. La nature de la responsabilité	307
II. L’obligation de conseil et son étendue	309
III. Les préjudices indemnisables	312
IV. L’assurance de la responsabilité des avocats	313
<b>Chapitre 3. La responsabilité des notaires</b>	317
Rapport belge – Nicolas ESTIENNE	317
I. La nature de la responsabilité notariale	317
II. Le devoir de conseil du notaire	319
III. Les dommages réparables	321
IV. L’assurance de la responsabilité civile professionnelle des notaires	322